

<b>Zeitschrift:</b>	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
<b>Herausgeber:</b>	Union syndicale suisse
<b>Band:</b>	30 (1938)
<b>Heft:</b>	10
 <b>Artikel:</b>	Réflexions sur les grands travaux
<b>Autor:</b>	Ducommun, Charles-F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-384160">https://doi.org/10.5169/seals-384160</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

grès social. Dans ces deux pays, la plupart des travailleurs ont désormais droit à 12 jours de vacances payées par an. D'autres Etat ont déjà émis plus tôt des dispositions légales relatives aux congés payés. Par ailleurs, une réglementation des vacances conçue dans un véritable esprit de progrès social n'a pas seulement une grande importance du point de vue de l'hygiène sociale et du développement culturel des masses travailleuses mais encore de l'économie nationale: en effet, les congés payés accroissent la capacité de rendement des travailleurs et favorisent directement et indirectement la reprise économique (entreprises de transport, industrie hôtelière, etc.).

---

## Réflexions sur les grands travaux.

Par *Ch.-F. Ducommun.*

Nous ne prétendons pas apporter ici une solution ou un point de vue exclusif; nous désirons poser le problème aussi simplement qu'exactement; autrement dit, nous voulons tout d'abord le situer.

Le programme fédéral des grands travaux a déjà fait couler beaucoup d'encre, mais l'on s'est, en général, borné à discuter de la somme à investir et à n'envisager que l'aspect budgétaire et le côté social de cette méthode de lutte contre « la crise ». Ce qui nous intéresse maintenant, c'est la portée économique et lointaine d'une politique des grands travaux. Le principe qui est à la base de ce genre très spécial d'intervention étatique directe mérite d'être examiné de très près; il semble que l'importance d'une telle innovation ait échappé à beaucoup de nos concitoyens.

Les grands travaux entrepris (ou qui devraient l'être) par le gouvernement fédéral sont typiques d'une économie transitoire; ils inaugurent très probablement une ère nouvelle, ils marquent (mais ne provoquent pas) un tournant décisif dans l'histoire des fonctions et des attributions de l'Etat. Il importe que, tous, nous nous rendions compte de l'évolution par laquelle nous passons. Grâce au recul du temps, nos enfants jugeront mieux l'importance de nos tentatives décisives. Certes, il y a longtemps que nous vivons effectivement dans une économie partiellement dirigée, mais nous croyons cependant que la réanimation économique tentée par l'Etat sous forme de grands travaux dépasse en *signification* toutes les mesures antérieures.

\*

Il serait fastidieux que nous examinions ici les raisons pour lesquelles les grands travaux sont devenus nécessaires. Nous y ferons une brève allusion en fin de cet article pour montrer si ces raisons sont définitives et si, partant, les grands travaux ne sont qu'une manifestation éphémère et transitoire ou si, au contraire, ils s'intégreront dans un nouvel ordre économique. Les

uns croient toujours et toujours plus fortement à un retour à l'équilibre « naturel »; ils proclament que le libéralisme n'a pas dit son dernier mot en dépit de son discrédit. Les Lavergne, Cassel, Rist, reprennent sérieusement l'offensive sur le plan doctrinal et le libéralisme jouit incontestablement d'un regain de faveur. D'autres, tels Keynes, Wagemann, Duboin ne croient plus à ce retour; ils ne croient même plus aux crises cycliques; ils considèrent que « les crises mineures » de Baudhuin ne sont qu'inventées pour faire naître des espoirs gratuits. Ces deux courants de conceptions divisent les syndicalistes aussi bien que les coopérateurs; nous allons le voir plus loin. Mais il y a aussi de nombreux hésitants qui, d'ailleurs, ne sont pas les moins compétents et les plus mal renseignés.

\*

Il est logique que ce soient tout d'abord les libéraux orthodoxes qui s'opposent à toute politique des grands travaux; selon eux, l'Etat, dans tous les pays, n'eût pas dû prendre si précipitamment les mesures destinées à secourir l'économie; la crise renfermait en elle-même les remèdes pour le redressement; il eût fallu la laisser se développer et tout serait rentré dans l'ordre. Par des mesures intempestives l'Etat aurait faussé le mécanisme de l'économie; ne la faussions pas davantage et tentons même d'abolir d'autres mesures intempestives. Les arguments que les libéraux orthodoxes avancent contre les grands travaux, peuvent se résumer ainsi:

« Si les travaux que l'Etat entreprend étaient rentables, il y aurait longtemps que l'économie privée en eût assumé l'exécution; donc l'Etat n'entreprend que des travaux sans rendement. »

Tel est, très simplifié, le raisonnement de tous les libéraux sincères, notamment des fédéralistes romands, de M. Picot, du « Bulletin financier suisse », de la « Gazette de Lausanne », etc. A première vue, ce raisonnement paraît rigoureusement logique mais les libéraux, ou plutôt les libéralistes, commettent *« l'erreur qui consiste à appliquer aux catégories de l'économie nationale les méthodes de penser de l'économie privée »*. (Wagemann: La stratégie économique.)

Que de fois n'a-t-on pas lu dans notre presse romande d'extrême-droite ce raisonnement à l'emporte-pièce: « Que l'Etat fasse comme les particuliers; s'il manque d'argent, qu'il restreigne ses dépenses! » La mise en garde n'est donc pas superflue. On ne gère pas un Etat comme l'on dirige un ménage. C'est précisément dans les périodes de restrictions pour les particuliers, c'est-à-dire dans les périodes de crise, que l'Etat doit, au contraire, dépenser le plus, puisqu'il faut secourir les sans-travail et venir en aide à certains producteurs. D'autre part, rien n'est plus opposé à la science économique moderne que le souci d'équilibrer le budget

par exercice annuel; il faut équilibrer le budget dans un cycle économique. L'on prétend aussi que notre peuple vit au-dessus de ses moyens; une nation ne dépense jamais plus qu'elle ne gagne, tant que la balance des payements<sup>1</sup> n'est pas déficitaire.

Cependant, en toute objectivité, il faut reconnaître que l'erreur contient toujours une part de vérité. Nous ne voulons pas jouer non plus aux spécialistes « à qui les arbres cachent la forêt »; une erreur, ce n'est qu'une vérité partielle. Celle que commettent les adversaires des grands travaux consiste à ne pas voir: 1<sup>o</sup> que l'économie privée et l'économie collective ont chacune à satisfaire des catégories de besoins très différentes, et 2<sup>o</sup> que le bénéfice de l'entreprise privée se traduit et s'exprime autrement que le profit de la collectivité.

Reprendons tout d'abord le premier point. Si, d'une part, nous reconnaissons que dans maints domaines l'économie privée est préférable à l'économie étatique, l'expérience nous montre aussi, d'autre part, que l'économie privée est incapable de suffire à certaines tâches d'ordre collectif. Ainsi, les corporations de droit public s'occupent mieux que quiconque des routes, des canaux, des égoûts, des bâtiments publics, de l'enseignement, de l'armée, des parcs et jardins municipaux, des hôpitaux, des stades, des récréations de tous genres, de l'hygiène publique, etc. L'économie privée condamnée au rendement n'assumerait jamais dans une telle mesure la couverture de besoins de ce genre. A part l'Etat, seules de grandes régies coopératives s'en chargerait éventuellement<sup>2</sup>. Pour les libéraux et pour les adversaires de l'intervention étatique, il n'y a pas d'enrichissement sans rendement; c'est là, nous semble-t-il, qu'est leur erreur. Ils ont perdu de vue la notion de l'inventaire. La seule question vraiment réaliste qu'il faut se poser en tant que simple économiste au sujet des grands travaux est celle-ci: « Notre nation s'enrichit-elle par ce moyen? » Ou, pour mieux nous faire comprendre: « Si, dans trois ans, nous devions vendre tous nos biens, tout ce que vaudra le pays comme entité matérielle, en retirerions-nous davantage qu'aujourd'hui? » Il saute alors aux yeux que les grands travaux sont féconds: comme collectivité, nous laisserons par ce moyen à nos descendants un pays mieux équipé, plus riche; l'inventaire se sera accru.

« Mais, nous a-t-on répliqué, cette théorie doit avoir, sans aucun doute, elle aussi, ses limites. S'il en allait autrement, l'Etat pourrait, rien que par des travaux, faire disparaître le chômage, quelle que soit son ampleur. On a cherché à le faire en Amérique, par une politique de grand style, mais là, comme ailleurs, les expé-

<sup>1</sup> Ne pas confondre avec la balance commerciale.

<sup>2</sup> Si, pendant la guerre mondiale, la Confédération n'avait pas supplié à la carence totale de l'économie privée, le peuple suisse serait mort de faim, car les conditions d'approvisionnement étaient si « désavantageuses » que les entreprises privées (condamnées au profit) refusaient de s'engager.

riences n'ont pas été encourageantes, car une fois l'argent utilisé, le chômage était de nouveau là. »

Le raisonnement est évidemment poussé à l'extrême. Puisqu'il s'agit, par ces grands travaux, de satisfaire à des besoins collectifs, il ne faut pas aller au delà de ces besoins. Il est certes difficile d'évaluer l'ophélimité en cette matière, mais si l'on dépasse le point de satisfaction, le rendement social n'est plus maximum. Il s'agit d'une question de dosage et de mesure dont le critère sera, malgré tout, imposé d'une part par le nombre des chômeurs à réintégrer dans le processus de la production et, d'autre part, par la fiscalité que l'on peut imposer au pays. En Suisse, nous serions encore bien loin de la mesure, même si l'on investissait intégralement les 400 millions prévus pour les grands travaux.

\*

En parlant ici du rendement social, nous venons de toucher le point théorique crucial. L'économie privée est condamnée au rendement, avons-nous dit. L'économie coopérative ou étatique ne le serait-elle pas? Elle l'est aussi, certes, mais il n'est pas nécessaire que la « rentabilité » s'exprime immédiatement sous forme de numéraire comme dans l'entreprise privée. Le rendement n'est pas toujours immédiatement comptable. « Il apparaît primordial, nous disait un correspondant du « Coopérateur suisse », de donner du travail à l'homme — à tous les hommes — au lieu de mettre au premier plan la « rentabilité » (du moins financière) du travail, d'autant plus que cette rentabilité peut être à échéance et à retardement. Nous voyons par l'exemple de l'Allemagne que les vieilles lois de l'économie orthodoxe ont fait faillite, qu'un Etat peut vivre sans or et gager son économie uniquement sur le travail et même sur le travail futur des générations à venir. »

\*

L'on fait à la politique des grands travaux des objections de moindre valeur telle que celle-ci: « Ces 400 millions vous les enlèverez à certaines personnes et vous diminuerez soit leur capacité d'achat utile à l'équilibre production-consommation, soit leur capacité d'épargner indispensable à la formation des capitaux. » Il est facile d'y répliquer; les revenus élevés que l'Etat frappe par voie fiscale dans les périodes de crise ne se transformeront quand même pas en pouvoir d'achat, puisqu'il s'agit de superflu, mais, par la voie de l'épargne, ils chercheraient à s'investir. Or, il y a déjà une liquidité trop forte sur les marchés des capitaux. Mais même si la formation de nouveaux capitaux était urgente, les grands travaux ne l'empêcheraient pas, même si l'on y consacrait des sommes beaucoup plus considérables; ces sommes se transformeront presque immédiatement en pouvoir d'achat, augmentant donc la consommation. « Or, » remarque le grand spécialiste américain Moulton, président de la « Brookings Institution » de Washington,

« la croissance des capitaux nouveaux s'ajuste au taux d'expansion de la demande de consommation et non pas au volume des épargnes disponibles pour les placements ». Voilà une constatation très importante, appuyée par des statistiques aussi sérieuses que complètes. Nous ne manquerons d'y revenir pour d'autres thèmes.

\*

Mais en dépit de tous les raisonnements et de tous les plaidoyers pour ou contre les grands travaux, le choix ne nous est plus laissé; quelles que soient les causes de la carence actuelle de l'économie privée, d'où que viennent les responsabilités, un fait s'impose: il faut que l'Etat supplée aux déficiences de l'économie privée. Ce fut toujours plus sa tâche depuis la guerre mondiale, mais jamais encore dans une telle mesure. Jamais les faits n'ont démontré si crûment que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts privés: par la lutte pour le maintien des prix et, partant, par les phénomènes de cartellisation et de monopolisation (recherche de la rareté) l'économie privée aboutit à un véritable malthusianisme économique. Seule une libre concurrence absolue eût sauvé le libéralisme en combattant la rareté. Ce n'est pas l'Etat qui a faussé le jeu des lois naturelles mais la faute incombe tout entière à l'économie privée elle-même qui a laissé croître en son sein des monopoles privés, le cancer de tout libéralisme. L'économie privée n'a pas été tuée par l'Etat; elle s'est littéralement suicidée. L'économie coopérative est intervenue trop tard et trop faiblement pour empêcher les fatales monopolisations.

\*

Il fallait revenir à ces truismes non seulement pour établir les responsabilités mais pour définir le climat dans lequel l'on va tenter l'expérience des grands travaux. Il fallait savoir, pour dominer la question, s'il s'agit d'un simple remède ou d'un aliment auquel il faudrait s'habituer. La réponse ne fait malheureusement pas de doute. Lavergne peut avoir raison, mais pas dans l'immédiat et le mal n'est pas où il croit l'avoir trouvé. Il est dans chaque entreprise; c'est ce que Dubreuil a compris. Nous y reviendrons en guise de conclusion.

Mais, parmi les adeptes même de la politique des grands travaux, il y a quelques objecteurs dont les arguments ne manquent pas de sagacité. Voici comment nous pouvons résumer leur thèse:

« Les grands travaux étatiques sont certainement indispensables; il faut suppléer à la carence de l'économie privée. Mais nous ne sommes pas d'accord avec vous sur le genre de ces travaux. Vous allez consacrer 400 millions à la construction de routes, de ponts, de canaux, etc.; ces 400 millions seront redistribués sous forme de salaires, de pouvoir d'achat à des milliers d'ouvriers, à des ingénieurs, etc. Mais les lois économiques veulent que, si vous lancez sur le marché plus de salaires que marchandises consom-

mables, les prix des marchandises augmentent fatalement. Or, vous n'allez créer aucun bien consommable, vous entasserez les pierres et creuserez des trous. Ces travaux ne font que procurer de l'embauche; ils n'augmentent aucunement le stock disponible des objets de consommation courante. Vous allez jeter sur le marché 400 millions de pouvoir d'achat sans y jeter le correctif nécessaire, sans une contre-partie à l'argent dépensé; vous assisterez donc à une hausse des prix des marchandises, c'est-à-dire à une diminution de la capacité d'achat des ouvriers antérieurement occupés. Ce que le public désire avant tout, ce n'est pas des fossés dans la plaine de la Linth ou quelques mètres de rails de plus sur la ligne du Gothard, mais une amélioration de la nourriture, du vêtement, etc.; c'est dans ces domaines que devraient porter les grands travaux. D'autre part, nous avons chez nous déjà plus de 15 % de la population occupée dans les diverses branches de l'industrie dite du bâtiment. Ce pour-cent, même en période normale, est beaucoup trop élevé. Pourquoi vouloir aggraver encore une situation si anormale et si dangereuse? »

Ces arguments méritent d'être retenus; nous aimerions en tenir compte effectivement, mais de telles suggestions choquerait encore la majorité de notre population hostile à l'intervention directe des pouvoirs publics dans de si vastes domaines. D'autre part, les stocks invendus de marchandises de tous genres sont encore si considérables que la consommation pourra augmenter sans qu'il s'ensuive une hausse correspondante des prix. D'ailleurs, cet accroissement du pouvoir d'achat monétaire sera bien inférieur à 400 millions, puisque les ouvriers sur lesquels il sera réparti reçoivent déjà maintenant des secours — insuffisants il est vrai — de diverse nature.

Quant au bâtiment, c'est la seule branche dans laquelle l'Etat ne fait concurrence à personne. Mais si l'Etat, par des subventions, intervenait dans les grandes industries afin de doter le peuple de toutes sortes de marchandises, il occuperait un secteur financier que l'économie privée aurait ensuite beaucoup de peine à réoccuper parce que, entre temps, elle se serait adaptée à la restriction de son champ d'activité et de compétence.

\*

Si nous admptions que l'économie privée est définitivement malade et qu'il faille demander à l'initiative publique de procurer des emplois à une fraction toujours plus grande de la population, nous serions obligés, ou bien de faire supporter au secteur privé qui végéterait encore des impôts de plus en plus lourds pour financer les nouvelles charges de l'Etat, ou bien d'édifier définitivement des *entreprises publiques qui se suffiraient à elles-mêmes*. Et notre peuple n'est vraiment pas prêt mentalement à accepter de telles solutions; d'ailleurs, nous estimons que ce

serait faire fausse route: Les grands travaux doivent être et rester une mesure transitoire, car ils s'attaquent très peu à la crise elle-même mais à ses effets surtout.

\*

Il appartient maintenant aux syndiqués et aux coopérateurs de mettre à profit les années à venir pour conjuguer leurs efforts, pour opérer à la source même du mal: la rémunération irrationnelle, dans chaque entreprise, des divers facteurs de la production.

Le chômage naît du déséquilibre entre la production et la consommation, ce qui revient à dire que ce déséquilibre est imputable à une répartition défectueuse du revenu national. Mais il est inutile de tenter de remédier directement à la mauvaise répartition du revenu national si l'on ne porte pas simultanément remède à la répartition du revenu de chaque entreprise. En d'autres termes, tant qu'on n'aura pas résolu le problème du circuit économique dans chaque entreprise, on ne l'aura pas résolu non plus sur le plan national, et tant que ce problème restera ouvert, celui de la juste répartition du revenu national ne sera pas résolu, la consommation ne pourra pas résorber la production, le chômage persistera et les grands travaux absorberont de nouveaux millions. Les solutions parlementaires envisagées actuellement (salaires, politique des prix, fisc, subventions, grands travaux) ne seront jamais suffisantes. Il faudra bien qu'un jour, par un moyen ou par un autre, l'on impose à chaque entreprise une *répartition dirigée* de son revenu global, une rémunération dirigée des divers facteurs de la production.

Les grands travaux bien qu'ils soient absolument nécessaires ne sont qu'un pis aller; n'en faisons pas un oreiller de paresse.

---

## Economie politique.

### Les banques suisses en 1937.

La situation des banques suisses en 1937 peut être caractérisée en quelques mots. La reprise de l'activité bancaire qui a succédé à la dévaluation a continué de s'affirmer. L'offre de capitaux, qui était déjà forte, a continué de s'accroître. La liquidité des banques a augmenté de telle sorte que le total global des bilans a augmenté de 400 millions de francs en chiffre rond, passant à 18,5 milliards. La plupart des banques ont eu de la peine à trouver des placements convenables; des capitaux considérables sont demeurés sans emploi. Dans de telles conditions, il va sans dire que le taux de l'intérêt devait continuer de baisser. Mais, en dépit de ces difficultés, les bénéfices des banques ont légèrement augmenté, la nécessité de procéder à des amortissements ayant fortement diminué.

Comme l'année dernière, l'excellente statistique de la Banque nationale suisse donne les renseignements nécessaires sur l'évolution de nos 365 instituts bancaires, dont le tableau ci-dessous permet de suivre le développement.